

– 21 –

## PROJET D'UN INSTITUT DE LANGUE ARABE ET DE SCIENCES ISLAMIQUES à FÈS \*

---

**Le but de l'institut** c'est d'offrir à des étudiants de tous pays – Europe, Etats-Unis, Pakistan, etc. – plus ou moins avancés dans l'étude de l'arabe, une occasion d'entrer en contact direct avec la culture arabe et islamique. L'institut sera installé dans un des anciens palais de Fès, où les étudiants pourront habiter et assister à des cours réguliers dans une ambiance instructive et stimulante.

**L'enseignement de base** – leçons d'arabe et lecture d'ouvrages classiques de science islamique – sera donné uniquement en arabe par des professeurs marocains versés dans les sciences traditionnelles: exégèse du Coran, hādīth, vie du Prophète, fondements de l'Islam et, le cas échéant, également philosophie et *tasawwuf* théorique. Des conférences sporadiques, traitant de divers aspects de la civilisation arabe et maghrébine, et éventuellement combinées avec des excursions dans la ville et la région, pourront être données en d'autres langues, selon le choix des conférenciers.

*La durée des cours* embrassera au moins un semestre, au terme duquel les étudiants seront examinés et recevront un certificat d'études (*ijāza*) qui devra leur permettre d'intégrer ce stage dans un curriculum universitaire.

*Les étudiants paieront* les frais de leur séjour dans l'institut, qui comportera des dortoirs, une cantine et des lieux de récréation ainsi qu'une bibliothèque de travail. Quant aux frais de l'enseignement, ils seront couverts, soit par des contributions directes, soit par des subventions données par des universités étrangères, soit encore sur la base d'échanges d'étudiants.

---

\* Conçu par Titus Burckhardt dès le début de son mandat d'expert de l'Unesco auprès du Gouvernement marocain en 1972-73 et d'emblée accueilli avec chaleur par de hautes personnalités marocaines et étrangères, ce projet d'institut a trouvé sa place dans l'ensemble des mesures de sauvegarde et de réhabilitation de la Médina retenues dans le *Schéma directeur d'urbanisme pour la ville de Fès* achevé en 1977 et publié en 1978.

Pour l'implantation architecturale du futur institut, comme pour le choix du site des autres activités d'intérêt culturel et patrimonial, Burckhardt, en sa qualité de conseiller culturel de l'Atelier (ASDUF) chargé d'élaborer le schéma directeur, a mis à profit sa connaissance détaillée de la Médina pour présenter des propositions qui ont été réunies, en consultation avec ses collègues, dans un document intitulé «Projet pour la réhabilitation du centre de la Médina de Fès».

*L'institut sera administré* par un conseil de personnalités marocaines sous la présidence du Gouverneur de Fès. Il dépendra légalement du Ministère de l'Education, mais possédera un statut particulier qui lui permettra de suivre les directives d'un comité international d'islamologues, dont les membres seront choisis parmi des savants mondialement connus pour leurs efforts dans le sens d'une meilleure compréhension, en Occident, de la civilisation de l'Islam. L'institut bénéficiera fort probablement du patronage de l'UNESCO.

*Le personnel de l'institut* comportera un Directeur, élu par le Conseil d'Administration en accord avec le Ministère, un économiste, plusieurs secrétaires, des aides domestiques et d'internat, ainsi qu'un nombre plus ou moins grand d'enseignants. Pour le début des cours, une équipe de trois enseignants réguliers devrait suffire. La cantine de l'institut, où les étudiants peuvent prendre leurs repas, peut être constituée et gérée comme un restaurant autonome.

### Soutiens acquis

*Du côté marocain*, les personnalités suivantes ont donné leur appui moral au projet:

S.E. Omar Benchemsi, Gouverneur de Fès  
 El-Hadj Driss Benzakour, Président du Conseil Municipal de Fès  
 Professeur Allal el Fassi  
 Professeur Mohammed El Fassi  
 Maître Abdel-Krim Benjelloun, Bâtonnier  
 Professeur Abid El Fassi El Fihri, Bibliothécaire d'El-Karaouiyine  
 Professeur Abdel-Wahab Tazi-Saoud, Vice-Doyen de la Faculté des Lettres, Fès  
 Professeur Mohammed Belhadj, Inspecteur des Ecoles de Fès  
 Professeur Abdel-Latif Saâdani, Faculté des Lettres à Fès  
 Professeur Mohammed El-Kettani, Faculté des Lettres à Fès  
 Professeur Mohammed Abou Taleb, Rabat  
 Professeur Mohammed Tazi-Saoud, Faculté des Lettres de Fès.

*Du côté international*, les islamologues et orientalistes suivants ont déjà promis leur collaboration:

Professeur S. Hossein Nasr, Doyen de la Faculté des Lettres, Université de Téhéran, et Vice-chancelier de l'Université d'Aryamelir  
 Professeur Huston Smith, Université de Syracuse, U.S.A.  
 Professeur Youssef Ibbish, Université Américaine de Beyrouth

Professeur Victor Donner, Université de Bloomington, Indiana, U.S.A.

Professeur Martin Lings, Conservateur des Manuscrits Orientaux au British Museum

Professeur R.W. Austin, Université de Durham, Ecosse

Professeur Pio Filipponi-Ronconi, Institut Universitaire Oriental de Naples

Professeur A.K. Brohi, Université de Karachi

*Du côté de l'UNESCO, c'est M. Najmeddine Bammate, Directeur Adjoint du Département de la Culture, qui est directement intéressé dans notre projet.*

### **Remarques générales**

Une enquête auprès d'un certain nombre d'islamologues d'Europe, d'Amérique et de pays musulmans non-arabes nous permet d'affirmer qu'un institut comme celui que nous venons d'esquisser correspond à un besoin effectif. Aussi bien les étudiants que leurs professeurs désirent que la connaissance théorique du monde de l'islam soit complétée par une prise de contact directe. Certaines universités européennes sont en principe disposées à inscrire un stage de cette nature dans leur programme régulier, et cela signifie qu'elles seront également disposées à faciliter ce stage financièrement, en accordant des bourses aux étudiants. Il est essentiel, toutefois, que l'enseignement donné à l'institut de Fès ne fasse pas double emploi avec un quelconque séminaire orientaliste européen ou américain, c'est-à-dire que l'enseignement ne doit pas être calqué sur l'islamologie moderne dont les points de vue sont extra-islamiques, mais qu'elle doit correspondre, dans la mesure du possible, à l'enseignement donné dans les matières traditionnelles.

Aux yeux des étudiants étrangers, le cadre marocain offre deux avantages principaux: l'existence d'un enseignement originel encore rattaché, par ses contenus et sa méthode, aux grandes époques de la civilisation musulmane, et l'existence d'une vie urbaine encore traditionnelle dans ses formes.

Fès, 28 novembre 1973

Titus Burckhardt

Expert de l'UNESCO

pour la préservation des biens culturels